canadiens au Japon, ainsi que vers la réduction des coûts d'entrée sur ce marché précis grâce aux programmes d'aide à l'exportation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

La proportion des exportations à destination du Japon qui, au cours des années 70, avait subi des transformations au Canada a crû de façon régulière et représentait environ 43 % de ces exportations totales du Canada en 1980. Les Japonais connaissent bien les capacités de production et d'approvisionnement canadiennes dans les secteurs des ressources à cause de leurs fréquentes visites au Canada et de celles des fournisseurs canadiens au Japon. Etant donné la nature de la demande iaponaise pour ces produits et les exigences infrastructures et en services qui y sont rattachées, gouvernements fédéral et provinciaux (en particulier ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta) et le secteur privé canadien ont trouvé avantage à travailler étroitement ensemble.

La cueillette de renseignements et le contrôle du développement des échanges, menés aux niveaux fédéral et provincial, sont d'importantes activités de "service" pour les exportations.

L'Ambassade du Canada à Tokyo offre ses services aux exportateurs canadiens à la recherche de nouveaux marchés au Japon. De même, les provinces de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec ont des bureaux provinciaux à Tokyo. Les gouvernements fédéral et provinciaux participent à des programmes de promotion s'appuyant sur des missions, des foires et des promotions dans les magasins. Ainsi, la Colombie-Britannique a un programme très actif de missions et de visites, souvent au niveau ministériel.

Des foires spécialisées et de nature générale se tiennent au Centre du commerce du Canada qui, depuis sa création en 1979, s'est avéré un excellent moyen pour entrer sur le marché et aider de nombreuses entreprises canadiennes. La publicité commerciale est un élément important des activités commerciales au Japon. L'Ambassade du Canada prépare, avec l'aide d'une agence japonaise de publicité, une publication commerciale, des annuaires et des catalogues en japonais et fait la promotion des produits exposés aux foires.

Ces activités de développement des échanges sont complétées par des efforts des gouvernements fédéral et provinciaux pour attirer des investissements et de la technologie japonaise au Canada. Il y a, au niveau gouvernemental, un certain nombre de mécanismes bilatéraux formels et informels pour étudier les sujets d'intérêt, les possibilités et les causes d'agacement dans les relations économiques entre le Canada et le Japon. Le plus important de ces mécanismes est le Comité économique conjoint. Ce comité a conduit à la formation du Groupe de travail Canada-Japon sur le traitement des ressources. Ce groupe s'est réuni pour la première fois en 1981 en ayant comme